

De : [Fabienne Varesano](#)
A : contact@cdpca.fr
Objet : Re : Confirmation de l'absence de communication de documents liés à la mission de conseil sur le changement de gestion des ports
Date : mercredi 23 avril 2025 12:04:16

Bonjour,

Je confirme ne pas avoir eu connaissance des documents issus de la mission de conseil, notamment le rapport de préconisation alors même que j'en ai fait la demande écrite à plusieurs reprises, à Monsieur le maire Sébastien Frey.(demandes répétées par mail sans aucune réponse).

Je vous confirme également que lors du conseil municipal en date du 9 avril le maire a indiqué qu'il communiquera ces informations une fois l'opération terminée.

En tant que conseillère municipale d'opposition je regrette et condamne cette opacité.

Cordialement.

Fabienne Varesano.

Conseillère municipale d'Agde.

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPhone](#)

Le mercredi, avril 23, 2025, 11:56 AM, Fabienne Varesano <fabiennevaresano@yahoo.fr> a écrit :

Bonjour,

Je confirme ne pas avoir eu connaissance des documents issus de la mission de conseil, notamment le rapport de préconisation alors même que j'en ai fait la demande écrite à plusieurs reprises, à Monsieur le maire Sébastien Frey.(demandes répétées par mail sans aucune réponse).

Je vous confirme également que lors du conseil municipal en date du 9 mars le maire a indiqué qu'il communiquera ces informations une fois l'opération terminée.

En tant que conseillère municipale d'opposition je regrette et condamne cette

opacité.

Cordialement.
Fabienne Varesano.
Conseillère municipale d'Agde.

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPhone](#)

Le mercredi, avril 23, 2025, 10:15 AM, contact@cdpca.fr a écrit :

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux d'opposition,

Il ressort du procès-verbal du Conseil municipal du 12 mars 2025 que vous avez voté contre les délibérations suivantes :

- Délibération n°9 : Budget primitif 2025 – Budget annexe des ports d'Agde
- Délibération n°10 : Création de la régie autonome pour le port du Cap d'Agde, le port d'Ambonne et les berges de l'Hérault
- Délibération n°11 : Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe des ports d'Agde
- Délibération n°12 : Résiliation des contrats actuels (CSP et COT) pour la gestion des ports et des berges de l'Hérault

Ces décisions s'inscrivent dans le cadre du changement de mode de gestion du domaine portuaire, pour lequel la municipalité fait référence à une mission de conseil ayant guidé ses choix.

A ce titre, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer, par retour de courriel, si vous avez eu accès ou non, avant la séance du 12 mars, aux documents issus de cette mission de conseil (rapport, synthèse, recommandations, étude juridique ou financière, etc.).

Votre réponse me permettra d'établir, le cas échéant, l'existence d'un dysfonctionnement majeur dans la procédure de décision, venant s'ajouter à l'absence de consultation préalable du Conseil portuaire, pourtant requise.

Dans l'attente de votre retour, que j'espère rapide, je vous remercie par avance de votre coopération.

Bien cordialement,

Evelyne Portier

Présidente du CDPKA

<https://cdpca.fr>